



Séance du Conseil municipal Du mardi 29 novembre 2016

Absentes excusées : Marina Vrignaud absente. Pouvoir donné à Mado Guéry.

Absents excusés :

0 - Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 18 octobre 2016

1- DELIBERATIONS

1.1 – Présentation et vote du Budget Annexe ZA des Plantes

*Le Conseil Municipal a l'obligation de créer un budget annexe afin de gérer la Zone d'activité des Plantes.

(Cf Budget présenté)

*Décision Modificative.

Sachant qu'on ne peut inscrire en recette la vente des terrains, une Décision Modificative est nécessaire.

Extrait du message du Trésorier :

- « Il n'y a rien au c/7015 car il faut d'abord financer les travaux avant de vendre les terrains. Or, pour faire apparaître le besoin de financement en section d'investissement, il est nécessaire de prévoir les écritures de stock. »

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
27	27638	OPFI			CREANCES AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	89 600,00
Total						89 600,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	21318	90			AUTRES BATIMENTS PUBLICS	-1 300,00
21	2151	102			RESEAUX DE VOIRIE	-73 300,00
204	204172	102			SUBV. EQUIP.-BAT.ET INSTALLATIONS	-15 000,00
Total						-89 600,00

Vote du Conseil municipal

OK à l'unanimité des conseillers présents.

1.2 – Renouvellement de contrat logiciels JVS Mairistem

Extrait du courrier de JVS : « Votre contrat Horizon villages arrive à échéance prochainement, nous avons le plaisir de vous adresser deux exemplaires de la proposition de renouvellement de votre contrat. Nous vous apprécions votre fidélité et pour vous remercier, nous vous faisons bénéficier de la même tarification que votre précédent contrat. »

Pour info, coût annuel investissement 2 600 € TTC (licences)
coût annuel fonctionnement 650 € TTC (maintenance)

Vote du Conseil Municipal

OK à l'unanimité des conseillers présents

1.3 – Convention Sydev : 2 branchements rue des Plantes

Pour les futures constructions de Samuel GAZEAU et Emmanuel BERNARD, une extension du réseau électrique rue des Plantes est nécessaire.

Les terrains étant situés en Zone Ub, les frais de réseaux sont à la charge de la Commune.

Nature des travaux	Coût des travaux HT	Coût des travaux TTC	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
Réseaux électriques dont :	3 799,00	4 558,00			
- basse tension	3 262,00	3 914,00	3 262,00	60,00 %	1 957,00
- branchement	537,00	644,00	537,00	60,00 %	322,00
Infrastructures de communications électroniques	1 448,00	1 738,00	1 738,00	100,00%	1 738,00
COÛT TOTAL	9 046,00	10 854,00			
TOTAL PARTICIPATION				Dont TVA 289,60	4 017,00
PARTICIPATION SYDEV					6 837,00

Vote du Conseil Municipal

OK à l'unanimité des conseillers présents.

1.4- Convention Sydev : prises guirlandes

Suite à l'achat de nouvelles guirlandes, il est nécessaire d'installer 4 prises sur les mâts existants.

Nature des travaux	Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
Eclairage Public	731,00	877,00	731,00	70,00 %	512,00

TOTAL PARTICIPATION	512,00
----------------------------	---------------

Annexe 1 - 2 plans

Vote du Conseil Municipal

OK à l'unanimité des conseillers présents

1.5 – Remplacement abri voyageurs sur RD 938 direction Fontenay le Comte

Le Conseil Départemental nous informe que le contrat de location-entretien maintenance avec la Société Clear Channel arrive à échéance le 31 décembre 2016.

Le Département ayant fait le choix en 2013 d'acquérir les prochains abris voyageurs auprès de la société J.C. DECAUX, à chaque fin de contrat de location, le matériel existant va être remplacé au cours du 1er trimestre 2017.

A cet effet, une convention doit être signée entre le Département et la Commune pour l'installation d'un abri, sur la RD 938 à l'Aubépine, Direction Fontenay-le-Comte.

Vote du Conseil Municipal

OK à l'unanimité des conseillers présents

1.6 – Vœu d’implantation d’une maison d’arrêt à Fontenay-le-Comte

Suite au courrier du Député Hugues FOURAGE concernant l’implantation d’une maison d’arrêt à Fontenay-le-Comte, il nous est demandé de soutenir ce projet.

Proposition de vœu

Le 6 octobre 2016, le Premier ministre et le Garde des Sceaux ont lancé un programme immobilier pénitentiaire de 33 nouveaux établissements, soit 16 000 cellules supplémentaires. Ce programme vise à résorber la surpopulation carcérale de notre pays. En Sud-Vendée, la maison d’arrêt de Fontenay en est un exemple avec une surpopulation qui dépasse les 200 %.

Depuis 2011, la Ville de Fontenay-le-Comte a proposé un terrain de 15 hectares permettant d’accueillir un nouvel établissement. Le choix du site de Fontenay-le-Comte permettrait d’améliorer les conditions de travail des personnels, d’internement des détenus comme la vitalité économique de notre territoire.

Aussi, le Conseil Municipal de demande à Monsieur le Garde des Sceaux de retenir le site de Fontenay-le-Comte.

Vote du Conseil Municipal

OK à l’unanimité des conseillers présents

2 - DOSSIERS EN COURS

2.1 - Marmiton

Remise en mairie du Dossier de Consultation par Yanic GUERIN le lundi 05 décembre 2016.
Dépôt des offres pour le lundi 19 décembre.

2.2 – Salle De Sports (SDS)

M. Pierre DENIS du Cabinet DGA a déposé en mairie une nouvelle estimation concernant les travaux de réaménagement de la Salle de Sports.

Nous allons maintenant solliciter les collectivités (Communautés de Communes, Préfecture, Département...) pour connaître les éventuelles subventions pouvant nous être accordées.

2.3 – EVA Fin d’année

Etat d’avancement.

Presque toutes les informations ont été adressées à l’agence Morgane des Herbiers.

La partie associations est presque bouclée. Bon à tirer le vendredi 23 décembre.

3- DIVERS

3.1 – ZA des Plantes

Point sur les travaux en cours de réalisation et date d’achèvement suivant planning.

3.2 - Recensement de la Population 2017

Le Recensement de la Population se déroule dans notre commune du 19 janvier au 18 février 2017. Il déterminera la population officielle de la Commune.

De ces chiffres découlent la participation budgétaire de l'Etat, le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin...

Il permet d'ajuster les projets aux besoins de la population (commerces, logements, services...)

Isabelle a été nommée coordonnateur communal pour encadrer les opérations du Recensement de la Population.

Deux agents recenseurs vont être recrutés. Un par secteur sur la commune.

Environ 250 logements par district. Deux temps de formation seront proposés à ces agents.

Le recensement pourra se faire par Internet. Une vidéo présentant l'action est à disposition.